

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. RENE

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à LILLE, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à PARIS, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à BRUXELLES, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à ANTOING, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à TOURCOING, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à MONTREUIL, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à VALENCIENNES, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à CAMBRAI, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à BOURGOGNE, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à MOULON, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à MAISONNEUVE, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à LAMBERSART, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11; à ROUBAIX, chez M. A. RENE, rue de la Bourse, n° 11.

BUREAUX: RUE NAIN.

ABONNEMENTS: R. ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 38, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 4 58, 5 38, 8 13, 10 23, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 55, 8 05, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 40, 9 10.

BOURSE DE PARIS	
DU 30 JUIN	
3 0/0	55 80
4 1/2	80 75
Emprunt 1871	89 90
Emprunt 1872	90 90
DU 1 ^{er} JUILLET	
3 0/0	55 80
4 1/2	80 75
Emprunt 1871	89 95
Emprunt 1872	90 90

ROUBAIX, 1^{er} JUILLET 1873

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 30 juin.

« Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout au désespoir et à l'impuissance, puis il agit. »

C'est Bossuet qui a prononcé ces mémorables paroles dans son panegyrique de l'apôtre St-André. (Ah! quel admirable chef-d'œuvre d'éloquence, lisez-le, relisez-le.)

Tout ce qui se passe de nos jours ne nous montre-t-il pas, en effet, notre impuissance et l'action de la main divine? C'est Dieu qui pousse ces foules de pèlerins vers tous les sanctuaires vénérés sur notre territoire. Dieu prépare un ouvrage qui sera fait tout de sa main et cet ouvrage sera la restauration de la nationalité française, par la prière et le retour à ces traditions monarchiques qui ont fait sa gloire, sa prospérité et son influence dans le monde entier.

Tel était le sentiment manifesté hier, à Paray-le-Monial, par la foule des pèlerins, qui ont salué la présence de la députation envoyée par les membres de la majorité de notre représentation nationale. Quand sa bannière a paru, elle a été saluée par d'immenses et chaleureuses acclamations. Vive l'Assemblée! Vive Pie IX! Vive le Sacré-Coeur de Jésus!

Cette bannière est un magnifique travail fait à Lyon et payé par la souscription de 200 députés catholiques.

Cette bannière, déposée dans la chapelle de la visitation, près de la chaise de Ste-Marguerite-Marie, porte d'un côté les tables de la loi, avec cette inscription:

SANCTA LEX, SANCTA MANDATA.

De l'autre côté, on voit le Cœur de Jésus avec l'inscription suivante:

COR JESU'S
SALUS SPERANTUM IN TE
MISERERE NOBIS

Le monde révolutionnaire et son annexe, le monde diplomatique, sont fort embarrassés des nombreuses audiences données ces jours-ci par le Pape. Tant de témoins de la robuste santé dont jouit Pie IX vont cruellement démentir les récits de sir Augustin Paget et de M. Fournier, président, sur la foi du docteur Pantaleoni, l'ami et l'agent de M. Visconti-Venosta, la fin prochaine du Saint-Père. Qu'en pense-t-on aujourd'hui à Paris et à Londres, et encore dans quelques autres capitales où l'on a eu connaissance de ces rapports et où l'on a cru ou feint de croire à une maladie grave?

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 2 JUILLET 1873

— 27 —

LE BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE

XIX — (Suite)

Mais Jacques pouvait revenir d'un moment à l'autre: elle n'avait pas le droit d'oublier sa promesse.

Elle fit quelques pas vers Marthe, qui ne put point l'entendre. Elle lui mit une main sur l'épaule et appuya légèrement.

La jeune fille se retourna en tressaillant, et montra à sa mère un visage marbré de plaques rouges, et tout inondé de ses larmes, qui coulaient à pleines joues.

Sans rien dire, la mère et la fille se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, et leurs pleurs se mêlèrent. Elles n'a-

vaient point parlé; mais elles s'étaient comprises.

— Si tu savais la peine que tu me fais! dit enfin Catherine. Quand je te vois pleurer, cela me fend le cœur.

Marthe regarda sa mère, et elle essuya ses joues et ses yeux.

Quand elle la vit un peu plus calme, Catherine s'assit à côté d'elle, prit entre ses mains cette belle tête échevelée, l'appuya sur son épaule, et, avec de bonnes paroles et de douces câlineries maternelles, elle tenta des consolations, bien inutiles, hélas! Puis, enfin, car elle savait bien qu'il faudrait toujours en venir là, faisant un effort:

— Marthe, dit-elle, il ne faut pas sortir tous les jours ainsi. C'est mal! On en jase tu sais, le monde est méchant! et cela me désole et fâche ton père... Tu finiras par te perdre!

— Me perdre! s'écria Marthe, avec un accent où se mêlaient tout à la fois la fierté, l'amertume et la colère, me perdre! me perdre! moi! eh! qui dit cela? sans doute ceux qui pensent qu'il vaudrait mieux me garder pour Jollivet.

— Voilà de mauvaises paroles, mon enfant, reprit Catherine avec assez de fermeté et beaucoup de tristesse; elles me surprennent dans ta bouche, car elles ne sont pas dignes de toi, et je voudrais ne pas les avoir entendues.

Et les cinquante dépêches que M. Fournier a consacrées au futur conclave, quelle valeur conservent-elles aux yeux de M. de Rémusat, sous le régime duquel fut inaugurée cette belle entreprise? Franchement, si tout cela ne dessile pas les yeux à l'Europe gouvernementale jet ne lui fait pas sentir qu'entre ses serviteurs et nous, il n'y a pas de choix possible, pour quiconque veut sincèrement savoir la vérité, cette Europe-là est atteinte d'une incurable passion pour le mensonge.

Et ce pauvre M. de Bismarck qui vient parler à la tribune de la politique qu'il compte suivre à propos du futur conclave! Qu'il regarde un peu tout près de lui, s'il n'y a pas quelque chose de plus probable qui le menace. En tous cas il s'est rendu bien ridicule aux yeux de l'Europe, après lui avoir bien montré quel génie malaisant l'inspire.

Pie IX vit et se porte bien, et le monde trouve aujourd'hui les malades dans les demeures royales de Berlin et de Rome. A Berlin c'est l'empereur Guillaume, à qui les médecins interdisent toute occupation sérieuse. A Rome, c'est la princesse Marguerite qui n'a pas pu se faire transporter seulement jusqu'à la gare, pour y prendre congé de la czarine. Comme la providence se joue des hommes et change soudainement les rôles? De plus grands changements sont à prévoir encore et la victoire définitive en sera le terme.

On a distribué aux députés un in-quarto de 85 pages contenant les deux discours prononcés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier dans les séances des 13 et 17 juin, au sein des deux commissions réunies de l'organisation de l'armée et des marchés. Ces deux discours ont été imprimés sur la demande du ministre de la guerre et de plusieurs membres des deux commissions.

Les révélations ne sont pas encore terminées sur la révolution du 4 septembre. Le *Contemporain* doit publier, dans sa prochaine livraison, un curieux travail de M. Kolb-Bernard, député du Nord, sous ce titre: *Une page du 4 septembre 1870*.

L'honorable député fait connaître les faits dont il a été témoin dans cette journée. M. Kolb-Bernard s'attache à démontrer que les auteurs de la révolution du 4 septembre ont eu beaucoup moins en vue le salut du pays que l'occasion mise à profit de lui imposer la République. Je reviendrai sur cet instructif document.

P. S. — Le centre gauche attendait aujourd'hui une communication de M. Dufaure au sujet de la mise à l'ordre du jour des questions constitutionnelles. M. Dufaure ne s'est pas présenté et la réunion attendra jusqu'à mardi.

Les membres du centre gauche s'opposent à la disjonction du projet de loi municipale et veulent une discussion d'ensemble.

M. le duc d'Aumale, contrairement à une déclaration précédente, a refusé de faire partie du conseil de guerre appelé à juger le maréchal Bazaine.

DE SAINT-CHÉRON.

La lettre suivante a été adressée au journal *l'Événement*:

Paris, 30 juin 1873.

Monsieur le directeur,

On me communique votre numéro de ce matin, qui contient la note suivante:

« Une simple question:

« M. Saint-Chéron, agent légitimiste, pourrait-il, si cela était un effet de son obligation, nous indiquer quelques-uns des noms des agents à Paris du roi de Wurtemberg? »

Je serais charmé de pouvoir vous donner le renseignement que vous demandez, j'ignore pour quel motif, mais je n'ai l'honneur de connaître ni S. M. le roi de Wurtemberg, ni aucun de ses agents.

Vous me qualifiez d'agent légitimiste; je sers la cause légitimiste du mieux que je peux, depuis 25 ans et par tous les moyens de publicité qui ne sont pas ignorés de vous, et qui m'ont valu d'être arrêté à l'époque du coup d'Etat de 1851, avec les membres de la représentation nationale; de subir sous l'empire plusieurs perquisitions et un procès qui a eu un certain retentissement, et n'a pas duré moins de deux années, procès gagné devant toutes les chambres réunies de la cour de cassation.

Voilà, monsieur le directeur, comment je suis un agent légitimiste.

Recevez, etc.

DE SAINT-CHÉRON.

DE SAINT-CHÉRON.

LETTRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Versailles, 30 juin.

Il paraît décidément que M. Dufaure ne présentera pas aujourd'hui les projets de lois, dites constitutionnelles; l'entourage de M. Thiers, ainsi que je vous l'ai écrit, est de plus en plus divisé sur l'opportunité de cette discussion; les ministres du dernier cabinet tiennent chaque jour de véritables séances chez M. Thiers, M. Barthélemy St-Hilaire et Cochery, qui y sont admis, fournissent leur avis, et cet avis est contraire à la discussion de ces projets; en face de ces hésitations M. Dufaure retarde sa demande; elle devait être présentée aujourd'hui, elle est ajournée; M. Dufaure attend les résolutions de la gauche; mais la gauche elle-même est fort divisée; le groupe de l'Union républicaine, se conformant aux déclarations solennelles que M. Peyrat avait en son nom portées à la tribune, lors du dépôt de ces projets, a décidé dans sa réunion d'aujourd'hui qu'il ne pouvait appuyer la demande de la mise à l'ordre du jour; voilà donc un appoint de 80 voix qui manque à M. Dufaure et à ses amis du centre gauche; ce groupe a tenu aujourd'hui une réunion sous la présidence de M. Léon Say, de retour de Vienne.

M. le président remercie la réunion de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à la présidence, et s'excuse de n'avoir pu se rendre au milieu d'elle jusqu'à ce jour. Il rappelle la lettre qu'il a adressée à M. Christophle et déclare qu'il sera fidèle au programme qu'il a tracé dans cette lettre. La réunion s'entretient de la mise à l'ordre du jour de l'Assemblée des projets constitutionnels. MM. Marcel Barthe, Lecamus, Laboulaye et Vacheret prennent successi-

— O mère, pardonne-moi, je suis si malheureuse!

Et Marthe s'appuya, ou plutôt se laissa tomber sur le sein maternel, et, de nouveau, mais cette fois avec un abandon qu'elle n'avait pas encore eu, elle laissa couler ses larmes et ses sanglots éclater.

— Oui, je comprends, tu souffres bien! fit Catherine, et je ne souffre pas moins que toi... Je souffre même davantage, car je me fais des reproches! c'est peut-être un peu ma faute, tout cela!

Marthe hochà la tête avec un signe de dénégation, et, prenant sa mère par le cou, elle l'embrassa avec une sorte de violence.

— Ne dis pas cela! fit-elle; ne dis pas cela! ce n'est pas ta faute! Oh! non!

Voyons! voyons! du courage! reprit Catherine en lui redonnant son étreinte et sa caresse, va! si tu le veux véritablement, nous réparerons tout cela!

— Non! fit Marthe, non! je n'ai pas de courage, je n'en veux pas même avoir... Je n'en puis plus... Je suis brisée... Je voudrais mourir!

— Comprends-tu ce que tu dis là, méchante enfant? fit Catherine en la secouant... mais tu es folle! Mais tu n'as donc plus ni sentiment ni honneur, mourir ainsi, je dis chagrin, par lâcheté...

— Je suis si malheureuse!

— O mère, pardonne-moi, je suis si malheureuse!

— Je suis malheureuse!

Oui! et d'autant plus à plaindre que tu l'es par ta faute!... Je le vois bien, maintenant... Mais cette faute doit cesser. Nous en serions les complices en la tolérant davantage, et nous ne le voulons, ni ton père ni moi! Puisque tu n'as pas su te conduire toute seule, il faut maintenant que tu te laisses conduire par nous. Et, pour commencer, nous entendons — et c'est très-sérieux, ce que je te dis là — qu'à partir d'aujourd'hui, sous aucun prétexte, tu ne sores plus de la maison!

Marthe ne trouva rien à répliquer à cette injonction si nette et si formelle. Sa mère parlait; mais c'était un autre qui lui dictait ses paroles. Sous cette fermeté d'emprunt, elle devinait la volonté souveraine, absolue, implacable, contre laquelle toute résistance était impossible, toute lutte inutile.

A partir de ce moment, la jeune fille prévit le sort qui l'attendait. Elle en eut la parfaite certitude. Elle se sentit désormais entourée d'une surveillance si clairvoyante et tellement stricte, si impossible à mettre en défaut que, pendant les premiers jours du moins, toute tentative de rébellion n'aurait d'autre résultat que de serrer plus étroitement la chaîne autour de son cou. A quel point cette con-

viement la parole; tous pensent qu'il est urgent de délibérer sur cette question, de la résoudre et d'obtenir de l'Assemblée la mise à l'ordre du jour de ces projets constitutionnels.

M. de Pressensé demande que la réunion mette à son ordre du jour la discussion de la loi municipale; M. Bethmont fournit quelques explications sur les diverses modifications qu'ont subi les projets soumis à la commission de décentralisation. Quant à la droite, elle espère que certains membres hésitants du centre droit comprendront le danger qu'il y aurait à soulever en ce moment ces projets de loi.

Dans un but que nous ne pouvons comprendre, plusieurs députés de ce groupe témoignent une grande ardeur en faveur de la discussion immédiate de ces projets; ils semblent ne pas comprendre que soulever une telle discussion, c'est provoquer au sein de la majorité de regrettables et inévitables divisions, c'est méconnaître le caractère du grand acte parlementaire du 24 mai, accompli en dehors de toute préoccupation constitutionnelle et sur le terrain de la réorganisation sociale. On fait également remarquer qu'il est peu convenable de soulever une question de cette gravité à la veille de la prorogation. La commission élue ne pourra et ne voudra pas pendant les vacances se réunir pour examiner ces projets; dès lors, il conviendrait de renvoyer l'examen de ces projets à une époque ultérieure et après le retour de l'Assemblée, au mois d'octobre.

On nous communique au dernier moment le procès-verbal de l'importante réunion que vient de tenir le centre droit aujourd'hui, à deux heures, à Versailles. En voici les termes:

Un échange d'observations a lieu entre MM. Desjardins, Admet, Mettetal, Bigot, de Cumont, Savary et Gaslonde, sur la question des projets de loi constitutionnels.

Le Président résume la discussion et rappelle que le gouvernement, s'il est consulté, indiquera, sans doute, conformément aux termes du Message du président de la République, qu'il n'a point d'opposition à faire à la mise à l'ordre du jour. La réunion décide à l'unanimité, moins 2 ou 3 voix, qu'il y a lieu de voter dans le même sens, si la question est posée. La réunion a décidé, en outre, le cas échéant, de s'entendre avec les autres groupes conservateurs pour la nomination d'une commission de trente membres.

On nous annonce au dernier moment qu'en présence de cette résolution du centre droit, M. Dufaure demandera, mercredi prochain, la mise à l'ordre du jour.

La Commission du budget vient de se réunir; la discussion s'est engagée sur l'achat, au prix de 205,000 francs, par le dernier gouvernement d'une fresque fort contestée de Raphaël. La commission a décidé de renvoyer cette affaire au ministre des Beaux-Arts, pour qu'il ait à fournir son avis sur l'authenticité et la valeur de cette fresque.

A. Z.

CHRONIQUE

Le Journal officiel publie deux nominations à des postes diplomatiques qu'on attendait depuis plusieurs jours. M. le marquis de Gabriac est appelé à la légation d'Athènes et cède son poste de La Haye à M. Target. M. de Gabriac devient en outre ministre plénipotentiaire de première classe.

Madame la marquise de Mac-Mahon vient d'accepter le titre de présidente de l'œuvre des Crèches qui lui avait été offert à l'unanimité par les dames patronesses.

Le bruit court que le prince de Joinville serait assez gravement indisposé.

Depuis le commencement de ce mois on a essayé quatre fois de faire dérailler les trains sur le chemin de fer de Paray-le-Monial, entre Macon et Clirain. Ces criminelles tentatives ont eu lieu au moyen de poteaux du télégraphe, ou d'autres objets qui incombait la voie. Une instruction est ouverte par le parquet de Macon pour découvrir les coupables.

Une lettre de Bruxelles dit que M. Ranc a été vu hier dans cette ville, en compagnie de M. Ulysse-Parent.

M. Ranc se disposerait à partir pour la Suisse, où il a manifesté le désir de fixer son séjour pour mettre la dernière main à une brochure qu'il compte faire paraître, dit-on, le jour de son jugement.

D'autre part divers journaux assurent que M. Ranc n'a pas quitté Paris.

Les radicaux font grand bruit du testament de M. Brousse, à qui a laissé sa fortune aux pauvres de sa commune.

Voici quelques détails à ce sujet: M. Brousse avait reçu de son père un petit domaine situé dans la commune de Pleussie, département de l'Aude, dont la valeur était de 200,000 fr. environ. Ce domaine est grevé d'hypothèques. — Le château dont M. Challemeur a parlé dans son discours est une maison de paysan dans laquelle il vivait avec une femme du pays.

Sa naissance, son mariage, son enterrement, tout a été fait par plusieurs années avec une femme mariée dont il a eu des enfants.

Il avait été déporté en 1832.

Il passait dans le pays pour un profond égoïste, et personne ne se souvient d'avoir reçu un service de lui.

Voilà la vérité, et il faut avoir le courage de la dire dès qu'il s'agit de servir les intérêts de la vérité.

La Liberté de Turgovie (Suisse) annonce que le prince impérial, Eugène-Louis-Napoléon, se propose d'entrer dans l'armée fédérale. Ce prince serait destiné, comme son père, à recevoir sa première éducation militaire en pays républicain.

La neuvième à M. Dergnaucourt

Je vous engage à continuer votre correspondance, et à déterminer nos amis des autres parties du département du Nord à en faire autant que vous. — J. Dergnaucourt. (Lettre à six électeurs roubaixiens.)

A. M. Dergnaucourt député à l'Assemblée nationale.

Monsieur le député,

Je lis tous les jours le *Propagateur*, espérant y trouver votre réponse aux questions qui vous ont été posées. Jusqu'ici, je n'ai vu de vous que cinq à six lignes sur les matières premières. C'est maigre, bien maigre. Plus chaud vous me sembliez au début, quand vous pressiez tous les électeurs du Nord d'entrer en correspondance avec leur mandataire.

tramite fut cruelle à Marthe, c'est ce que l'on imaginerait difficilement.

Elle, qui avait toujours été habituée à la plus complète indépendance d'allures, qui allait et venait partout, sans contrôle, sans obstacle d'aucune sorte, voici qu'à présent on la liait, on la garrottait.

Après l'avoir traitée en femme, on la traitait en enfant, — en esclave! — et il n'y avait rien à faire à cela; car ceux qui avaient la volonté avaient aussi la force; et elle savait qu'au besoin son père eût été capable de l'enfermer dans sa chambre et de la retenir prisonnière jusqu'au départ du vicomte de Kergor.

Mais la seule idée qu'ils pourraient ainsi partir sans qu'elle l'eût revu, la jetait dans un désespoir mêlé de colère.

LOUIS ENAULT.

La suite au prochain numéro.

LE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.

DE M^{me} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix: 3 fr. le flacon. — Dépôt: à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir.